



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

SECTION DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE

PLAN D'ETUDES
DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE

ETUDES CLASSIQUES (CLASSICAL STUDIES)

BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (BACHELOR OF ARTS, BA)

MAITRISE UNIVERSITAIRE (MASTER OF ARTS, MA)

I / Introduction	2
II / Le Baccalauréat en Études classiques	4
III / La Maîtrise en Études classiques	7
IV / Descriptif des modules du BA par discipline	10
V / Descriptif des modules du MA par discipline	19
VI / Descriptif des modules à option du MA par discipline	26

ENTREE EN VIGUEUR: OCTOBRE 2006

I / INTRODUCTION

I.1. Présentation du cursus

- ❖ Ce cursus pluridisciplinaire en Études classiques (*Classical Studies*) regroupe les cinq disciplines du Département des Sciences de l'Antiquité qui se consacrent entièrement ou partiellement à l'étude du monde grec et du monde romain : le grec ; le latin ; l'histoire ancienne ; l'archéologie classique ; l'histoire des religions antiques. Il propose aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'Antiquité classique un programme à la fois totalement cohérent et très diversifié, qui couvre l'ensemble du bassin méditerranéen, depuis les premiers vestiges archéologiques de l'époque protohistorique jusqu'à l'apogée de la civilisation byzantine. Il n'exclut pas les liens évidents avec d'autres domaines connexes, notamment avec l'Orient classique ou les langues et littératures médiévales.
- ❖ Son objectif est, au niveau du BA, de donner aux étudiant-e-s une formation aussi large que possible dans trois des cinq disciplines du cursus. Cette formation s'appuie d'une part sur l'acquisition ou le maintien de solides connaissances dans l'une des deux langues classiques au moins, et d'autre part sur l'apprentissage de différentes méthodes d'interprétation - historique, archéologique, anthropologique - des sources textuelles et matérielles.
- ❖ En effet, de même que la/le philologue ne saurait se passer aujourd'hui de l'histoire des religions ou de l'archéologie pour interpréter les œuvres littéraires antiques, ni ignorer le contexte historique dans lequel ces textes ont été produits, de même, l'historien-ne, l'archéologue ou l'historien-ne des religions ne peut se permettre d'ignorer les langues et la littérature classiques lorsqu'elle/il étudie les phénomènes propres à son champ d'investigation.
- ❖ Au niveau du MA, les étudiant-e-s se spécialisent dans l'une des trois disciplines qui composaient leur BA, tout en poursuivant leur formation pluridisciplinaire en choisissant une partie au moins de leurs modules à option dans les autres disciplines du cursus.

I.2. Cours et séminaires

- ❖ Chaque module forme un ensemble pédagogique cohérent qui comprend des cours et/ou des séminaires et travaux pratiques.
- ❖ Les cours ont pour objectif de donner aux étudiant-e-s une connaissance globale d'une période, d'une matière, ou d'une méthode de travail. Ils fournissent le cadre général aux séminaires et aux travaux pratiques, consacrés à des sujets plus spécifiques.
- ❖ Les séminaires et travaux pratiques permettent aux étudiant-e-s de s'initier à l'utilisation des instruments de travail et des ressources de la bibliothèque, en acquérant progressivement les méthodes d'interprétation des sources antiques textuelles et matérielles propres à chaque discipline. À la fin du cursus, elles/ils doivent être capables d'effectuer des recherches scientifiques de manière autonome et de construire un discours argumenté, avec appareil critique et prise de position personnelle.

I.3. Attestations

- ❖ La plupart des modules doivent être validés par l'obtention d'une attestation de participation aux enseignements. Pour obtenir une attestation de séminaire ou de travaux pratiques, les étudiant-e-s doivent assister régulièrement aux séances et fournir un travail personnel. Celui-ci peut prendre la forme d'une série d'exercices à rendre pendant l'année, d'un exposé oral, d'un compte rendu écrit d'un article scientifique ou d'une séance du séminaire, d'un travail de recherche personnelle, de travaux pratiques sur des objets archéologiques, etc. Pour plus d'informations, on se reportera au descriptif individuel de chaque module.

I.4. Évaluation des modules

- ❖ Suivant les modules, l'évaluation peut prendre la forme d'un examen écrit, d'un examen oral, d'un travail écrit noté. Pour plus d'informations sur la nature et la durée des examens, ainsi que sur le contenu et la longueur des travaux écrits, on se reportera au descriptif individuel de chaque module.
- ❖ Les étudiant-e-s définissent les sujets de leurs examens d'entente avec les enseignant-e-s des disciplines concernées. Elles/ils doivent prendre contact avec les enseignant-e-s avant de s'inscrire au service des examens.

I.5. Connaissance des langues anciennes et modernes

- ❖ Tous les enseignements et tous les examens se déroulent en français.
- ❖ Cependant, lors de la préparation des séminaires et des examens, les étudiant-e-s auront à consulter des ouvrages scientifiques (dictionnaires, manuels, livres et articles) en anglais ou en allemand, éventuellement en italien. De bonnes connaissances passives dans ces trois langues sont donc nécessaires.
- ❖ Le cursus en Études classiques impose l'étude de l'une des deux langues classiques au moins au niveau du BA, ainsi que l'acquisition d'un module au moins dans l'autre langue classique au niveau du MA, si cela n'a pas déjà été fait au BA (cf. *infra*, « II.1. Structure du BA », et « IV.2. Structure du MA »).
- ❖ Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'une maturité ou d'un diplôme équivalent comportant le latin ET/OU le grec doivent suivre **l'initiation à la langue grecque ET/OU latine** dispensée à l'Université de Genève. Elles/ils prendront contact avec les enseignant-e-s concerné-e-s dès le début de leurs études.

II / LE BACCALAURÉAT EN ÉTUDES CLASSIQUES

Bachelor of Arts (BA)

II.1. Structure du BA

- ❖ Au BA, les étudiant-e-s choisissent trois disciplines parmi les cinq disciplines du département des Sciences de l'Antiquité qui participent au cursus « Études classiques », à savoir :
 - Grec ancien
 - Latin
 - Histoire ancienne
 - Archéologie classique
 - Histoire des religions antiques
- ❖ Le choix est libre, à une condition près : **L'une des trois disciplines doit nécessairement être le grec ou le latin.**
- ❖ Le cursus comprend deux disciplines à 5 modules et une discipline à 4 modules, soit 14 modules au total, organisés selon le schéma ci-dessous.
- ❖ Le choix du module supplémentaire (ou quinzième module) est entièrement libre.

Première discipline	Deuxième discipline	Troisième discipline
BA1	BA6	BA11
BA2	BA7	BA12
BA3	BA8	BA13
BA4	BA9	BA14
BA5	BA10	

II.2. Parcours recommandé

- ❖ Il est recommandé de commencer par les modules d'introduction aux trois disciplines (BA1, BA6, BA11) et de suivre l'ordre de progression logique des modules dans chaque discipline.
- ❖ Cependant, les étudiant-e-s astreint-e-s à l'initiation au grec et/ou au latin en première année sont vivement encouragé-e-s à effectuer plusieurs modules dans leurs deux disciplines non littéraires dès la première année, afin de disposer du temps nécessaire à l'acquisition des modules dans l'une des deux langues classiques à partir de la deuxième année.

II.3. Tableau de concordance avec les plans d'études disciplinaires

- ❖ Le contenu et les exigences des modules du plan d'études « Études classiques » sont les mêmes que ceux des plans d'études disciplinaires dont sont extraits les modules, à l'exception de quelques modules d'histoire des religions décrits plus bas, dont la spécification est propre aux « Études classiques ». En cas de divergence entre les descriptifs figurant dans les annexes et ceux figurant dans les plans d'études disciplinaires, ce sont ces derniers qui font foi.
- ❖ Pour des raisons liées à la structure du présent plan d'études, qui repose sur 14 modules au lieu de 7 au BA, le numéro que portent certains modules peut être différent de celui qu'ils portent dans les plans d'études disciplinaires. Le tableau de concordance figurant à la page suivante permet d'identifier chaque module.

Étud. Class.	Grec	Latin	Hist. Anc.	Archéo.	Hist. Rel.
BA1/BA6/BA11	BA1	BA1	BA1	BA1	BA1
BA2/BA7/BA12	BA2	BA2	BA2	BA2	BA2
BA3/BA8/BA13	BA3	BA3	BA3	BA3	BAx***
BA4/BA9/BA14	BA6	BA4	BA5	BA4	BAy***
BA5/BA10	BA5	BA5	BA4	BA5	BAz***

*** Les trois modules d'histoire des religions dont la spécification est propre au plan d'études « Études classiques » sont décrits ci-dessous :

Module BAx: Polythéisme antique approfondi

(2 x 6 crédits)

<u>Condition</u>		
- Avoir suivi les modules BA1 et BA2 d'histoire des religions et avoir réussi au moins l'un d'entre eux.		
Demi-module BAxa: Polythéisme antique approfondi 1		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR et/ou SE, niveau avancé	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Selon les modalités définies en début d'année.		
Demi-module BAxb : Polythéisme antique approfondi 2		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR et/ou SE, niveau avancé	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (dissertation ; 6 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module.		

Module BAy : Méthodologie

(12 crédits)

<u>Condition</u>		
- Avoir réussi le module BA2 d'histoire des religions.		
<u>Enseignement</u>		
- 1 SE : méthodologie	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Exposés dans le cadre du séminaire.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 travail de recherche en historiographie des religions (15-20 pages ; 30'000-40'000 signes).		

Module BAz: À option
Anthropologie religieuse ou Christianisme antique

(12 crédits)

Module BAz: Anthropologie religieuse

(2 x 6 crédits)

Demi-module BAza : Anthropologie religieuse 1	6 crédits
<u>Enseignement</u>	
- 1 CS : introduction à l'anthropologie religieuse	2h 1 année
<u>Attestation</u>	
- Selon les modalités définies au début des enseignements.	
Demi-module BAzb : Anthropologie religieuse 2	6 crédits
<u>Enseignement</u>	
- 1 CS : introduction à l'anthropologie religieuse	2h 1 année
<u>Évaluation</u>	
- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'ensemble du demi-module.	

OU**Module BAz: Christianisme antique**

(2 x 6 crédits)

Demi-module BAza : Christianisme antique 1	6 crédits
<u>Enseignement</u>	
- 1 CR : introduction au Nouveau Testament + Lectures complémentaires	2h 1 année
<u>OU</u>	
- 1 CR : introduction à l'histoire du Christianisme + 1 TP : lecture de textes + Lectures complémentaires	1h 1 année
<u>Attestation</u>	
Selon des modalités définies d'entente avec l'enseignant-e.	
Demi-module BAzb : Christianisme antique 2	6 crédits
<u>Enseignement</u>	
- 1 CR : introduction au Nouveau Testament + Lectures complémentaires	2h 1 année
<u>OU</u>	
- 1 CR : introduction à l'histoire du Christianisme + 1 TP : lecture de textes + Lectures complémentaires	1h 1 année
<u>Évaluation</u>	
- 1 examen écrit (3 heures) OU oral (env. 20 minutes) selon indications données au début des enseignements.	

III / LA MAÎTRISE EN ÉTUDES CLASSIQUES

Master of Arts (MA)

III.1. Conditions d'accès et pré-requis

- ❖ La maîtrise en Études classiques est ouverte aux titulaires d'un BA comportant au moins 48 crédits ECTS en grec OU en latin, ET au moins 48 crédits ECTS en histoire ancienne OU en archéologie classique OU en histoire des religions.

III.2. Structure du MA

- ❖ Au niveau du MA, les étudiant-e-s se spécialisent dans l'une des trois disciplines qui composaient leur BA : elles/ils effectuent trois modules et rédigent un mémoire dans la discipline retenue (MA1, MA2, MA3). Elles/Ils suivent en outre un module dans chacune des deux disciplines qu'elles/ils n'ont pas suivies au BA (MA4, MA5).
- ❖ Le choix du module MA6 est entièrement libre.

Première OU deuxième OU troisième discipline	Quatrième discipline	Cinquième discipline
MA1	MA4	MA5
MA2		
MA3		
Mémoire		

- ❖ Les étudiant-e-s titulaires d'un BA d'une autre université doivent prendre rendez-vous avec la/le responsable de la discipline qu'elles/ils ont choisie pour établir leur programme de MA.

III.3. Mémoire

- ❖ Le mémoire de MA doit permettre aux étudiant-e-s avancé-e-s de montrer leur capacité à mener une recherche de manière indépendante sur un sujet de leur choix (en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire), à élaborer un plan et à rédiger un texte argumenté accompagné des annexes usuelles (notes de bas de page, bibliographie, corpus de textes ou d'images, etc.).
- ❖ Pour autant que l'offre existe, les mémorant-e-s participeront à des colloques de mémorant-e-s ou de doctorant-e-s (à l'Université de Genève comme dans les universités voisines), afin de partager leurs expériences dans le domaine de la recherche et de l'écriture en sciences de l'Antiquité.
- ❖ L'encadrement est aussi assuré par des entretiens particuliers entre l'étudiant-e et l'enseignant-e chargé-e de superviser la rédaction du mémoire.
- ❖ Le mémoire dactylographié (60-100 pages, soit entre 120'000 et 200'000 signes, y compris bibliographie et notes) fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

III.4. Tableau de concordance avec les plans d'études disciplinaires

- ❖ Le contenu et les exigences des modules du plan d'études « Études classiques » sont en principe exactement les mêmes que ceux des plans d'études disciplinaires pour toutes les disciplines. En cas de divergence entre les descriptifs figurant dans les annexes et ceux figurant dans les plans d'études disciplinaires, ce sont ces derniers qui font foi.
- ❖ Pour des raisons liées à la structure du présent plan d'études, qui repose sur 5 modules au lieu de 3 au MA, le numéro que portent certains modules peut être différent de celui qu'ils portent dans les plans d'études disciplinaires. Le tableau de concordance figurant à la page suivante permet d'identifier chaque module.

Ét. Class.	Grec	Latin	Hist. Anc.	Archéo.	Hist. Rel.
MA1	MA1	MA1	MA1	MA1	MAx***
MA2	MA2	MA2	MA2	MA2	MAy***
MA3	MA3	MA3	MA3	MA3	MA3
MA4	BA2	BA1 ou BA suppl. Langue et linguistique latines ou BA/MA suppl. Linguistique latine	BA2 ou BA3	BA1	BA1 ou BA2
MA5	BA2		BA2 ou BA3	BA1	BA1 ou BA2

*** Les deux modules d'histoire des religions dont la spécification est propre au plan d'études « Études classiques » sont décrits ci-dessous :

L'étudiant-e veillera à répartir un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy

Module MAx : Polythéismes antiques, niveau avancé

(12 crédits)

Enseignement

- CR et SE

4h

1 année

Attestation

- Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).

Évaluation

- Selon des modalités définies au début des enseignements.

Remarque

- L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy

Module MAy : À option (12 crédits)
Christianisme antique, niveau avancé OU Anthropologie religieuse, niveau avancé

Module MAy : Christianisme antique, niveau avancé (2 x 6 crédits)

Demi-module MAya : Christianisme antique, niveau avancé 1		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : exégèse du Nouveau Testament	2h	1 semestre
- 1 SE : exégèse OU théologie du Nouveau Testament	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
OU		
- 1 CR : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		
Demi-module MAyb : Christianisme antique, niveau avancé 2		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : exégèse du Nouveau Testament	2h	1 semestre
- 1 SE : exégèse OU théologie du Nouveau Testament	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
OU		
- 1 CR : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (6 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module.		
<u>Remarque</u>		
- Les exigences concernant l'attestation et l'évaluation seront adaptées au niveau MA.		

OU

Module MAy : Anthropologie religieuse, niveau avancé (12 crédits)

<u>Enseignement</u>		
- CR et SE	4h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).		
<u>Évaluation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements		
<u>Remarque</u>		
- L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy		

IV / DESCRIPTION DES MODULES DU BA PAR DISCIPLINE

Grec ancien

Modules BA1, BA6, BA11 : Notions élémentaires pour l'étude du grec ancien (2 x 6 crédits)

Demi-module BA1a/BA6a/BA11a : Recherche et version (6 crédits)		
<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : exercices de recherche	1h	1 semestre
- 1 TP : exercices de version, 1 ^e partie	1h (2h/15jrs)	1 année
<u>Attestation</u>		
- Exercices de version à rendre durant les TP selon des modalités définies au début des enseignements.		
Demi-module BA1b/BA6b/BA11b : Approfondissement de la version (6 crédits)		
<u>Condition</u>		
- Avoir obtenu l'attestation du demi-module BA1a/BA6a/BA11a au préalable.		
<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : exercices de version, 2 ^e partie	1h (2h/15jrs)	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (version ; 6 heures).		

Modules BA2, BA7, BA12 : Interprétation d'auteurs 1 (12 crédits)

<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : lecture grammaticale	2h	1 année
- 1 SE : interprétation d'auteurs	2h	1 semestre
- 1 SE : interprétation d'auteurs	2h	1 semestre
<u>Attestation</u>		
- 1 exposé oral dans le séminaire d'interprétation d'auteurs.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (interprétation d'auteurs ; 2 sujets ; env. 30 minutes).		
<u>Remarques</u>		
- L'exposé oral peut être remplacé par une présentation dans le cadre de la préparation à un voyage d'études.		
- L'un des deux séminaires d'interprétation d'auteurs grecs peut être remplacé par un séminaire d'interprétation d'auteurs byzantins.		

Module BA3, BA8, BA13 : Civilisation et littérature grecques 1 (12 crédits)

<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : littérature grecque	1h	1 année
- 1 TP : lectures de textes en langue originale	1h	1 année
- Lecture de textes en traduction selon <u>liste générale prédéfinie</u> .		
- Lecture de textes en traduction selon <u>liste spécifique</u> en relation avec le CR.		
- 1 SE : civilisation grecque	2h	1 sem. (été)
<u>Attestations</u>		
- 1 travail écrit pour le séminaire de civilisation (env. 10'000 signes).		
- 1 attestation de participation aux lectures de textes en langue originale.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur le cours de littérature et sur le séminaire de civilisation.		

Module BA4 ; BA9 ; BA14 : Langue grecque**(2 x 6 crédits)**

Demi-module BA4a/BA9a/BA14a : Techniques de la langue grecque		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : stylistique	2h	1 semestre
- 1 TP : introduction aux supports de l'écriture grecque	1h	1 semestre
- 1 TP : métrique et accentuation	2h	1 semestre
<u>Attestation</u>		
- Exercices réguliers de stylistique, métrique et accentuation, selon des modalités définies au début des enseignements.		
Demi-module BA5b/BA10b/BA14b : Histoire de la langue grecque		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- CR : grammaire comparée	1h	1 année
- CR : histoire de la langue grecque	1h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (grammaire comparée et langue grecque ; env. 30 minutes).		

Module BA5 ; BA10 : Interprétation d'auteurs 2**(12 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : lecture grammaticale	2h	1 année
- 1 SE : interprétation d'auteurs	2h	1 semestre
- 1 SE : interprétation d'auteurs	2h	1 semestre
<u>Attestation</u>		
- 1 exposé oral dans le séminaire d'interprétation d'auteurs.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (interprétation d'auteurs ; 2 sujets ; env. 30 minutes).		
<u>Remarques</u>		
- L'exposé oral peut être remplacé par une présentation dans le cadre de la préparation à un voyage d'études.		
- L'un des deux séminaires d'interprétation d'auteurs grecs peut être remplacé par un séminaire d'interprétation d'auteurs byzantins si cela n'a pas déjà été fait dans le cadre du module BA2/BA7/BA12.		

Latin**Modules BA1, BA6, BA11 : Histoire de la littérature latine****(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|--|----|---------|
| - 1 CS : histoire de la littérature latine | 2h | 1 année |
| - 1 série de lectures à effectuer durant l'année | | |

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant à la fois sur le contenu du CS et les lectures demandées durant l'année.

Modules BA2, BA7, BA12 : Interprétation d'auteurs I**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|---------------------------------------|----|---------|
| - 1 SE : lecture de textes latins | 2h | 1 année |
| - 1 TP : introduction à la philologie | 1h | 1 année |

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module.

Module BA3, BA8, BA13 : Langue I**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|--|----|---------|
| - 1 TP : thème I (sémantique et syntaxe) | 2h | 1 année |
| - 1 TP : version I (sémantique et syntaxe) | 1h | 1 année |

Attestation

- Requiert la présentation d'exercices jugés suffisants.

Évaluation

- 1 examen écrit (4 heures) thème écrit. Dictionnaires autorisés : latin-français ; français.

Module BA4 ; BA9, BA14 : Interprétation d'auteurs II**(12 crédits)**Condition

Réussite du module BA2/BA6/BA12 au préalable.

Enseignement

- | | | |
|---|----|---------|
| - 1 SE : lecture de textes latins | 2h | 1 année |
| - 1 SE : lectures en marge du séminaire | 1h | 1 année |

Attestation

- 1 présentation orale d'une explication de texte portant sur les deux SE dans le cadre du SE « lectures de textes latins ».

Évaluation

- 1 travail noté (env. 6'000 signes sans les annexes) en relation avec le contenu du SE.

Module BA5 ; BA10 : Langue II**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|---------------------------------|----|---------|
| - 1 TP : version II | 1h | 1 année |
| - 1 TP : thème II (stylistique) | 1h | 1 année |
| - 1 CS : histoire du latin | 1h | 1 année |

Attestation

- Requiert la présentation d'exercices jugés suffisants ainsi qu'un test oral de contrôle portant sur la matière enseignée dans le CS.

Évaluation

- 1 examen écrit (6 heures) version (traduction d'un texte latin). Dictionnaires autorisés : latin-français ; français.

Histoire ancienne**Modules BA1, BA6, BA11 : Introduction à l'histoire ancienne****(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|---|----|------------|
| - 1 CR : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |
| - 1 TP : introduction à l'histoire ancienne | 2h | 1 année |

Attestation

- Exercices à rendre lors des TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen écrit (recherches en bibliothèque ; 6 heures).

Condition

- La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module.

Modules BA2, BA7, BA12 : Histoire grecque ou romaine 1**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|--------------------------------------|----|------------|
| - 1 CR : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes)

Évaluation

- 1 examen oral (histoire grecque ou romaine ; env. 30 minutes).

Module BA3, BA8, BA13 : Histoire grecque ou romaine 2**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|--------------------------------------|----|------------|
| - 1 CR : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : histoire grecque ou romaine | 2h | 1 semestre |

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes)

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation d'histoire grecque ou romaine ; 6 heures).

Module BA4 ; BA9 ; BA14 : Épigraphie et institutions**(12 crédits)**Remarque

- L'épigraphie grecque et l'épigraphie latine s'enseignent une année sur deux, en alternance.

Enseignement

- | | | |
|---------------------------------------|----|---------|
| - 1 CS : épigraphie grecque ou latine | 2h | 1 année |
|---------------------------------------|----|---------|

Attestation

- Exercices à rendre dans le CS selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen oral (sur la base d'un dossier de textes ; env. 30 minutes).

Module BA5, BA10 : Histoire régionale

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|-----------------------------|----|------------|
| - 1 SE : histoire régionale | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : histoire régionale | 2h | 1 semestre |

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes).

Évaluation

- 1 travail écrit (15-20 pages ; 30'000-40'000 signes) + 1 discussion de 20 minutes.

Condition

- La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module.

Archéologie classique**Modules BA1, BA6, BA11 : Archéologie classique 1****(12 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- 1 SE : introduction à l'archéologie classique	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- 2 exposés ou comptes rendus de lecture selon des modalités définies au début des enseignements.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (test basé sur des illustrations ; 2 heures).		

Modules BA2, BA7, BA12 : Archéologie classique 2**(2 x 6 crédits)**

Demi-module BA2a/BA7a/BA12a		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR principal	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (portant sur le cours ; env. 30 minutes).		
Demi-module BA2b/BA7b/BA12b		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR thématique	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (portant sur le cours ; env. 30 minutes).		

Module BA3, BA8, BA13 : Archéologie classique 3**(2 x 6 crédits)**

Demi-module BA3a/BA8a/BA13a		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR principal	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (portant sur le cours ; env. 30 minutes).		
Demi-module BA3b/BA8b/BA13b		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 SE moyen	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		

Module BA4 ; BA9, BA14 : Archéologie classique 4**(2 x 6 crédits)**

<u>Condition</u>		
- Réussite préalable du module BA1		
Demi-module BA4a/BA9a/BA14a		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR thématique 1	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
1 examen oral (portant sur le cours ; env. 30 minutes).		
Demi-module BA4b/BA9b/BA14b		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 TP	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		

Module BA5 ; BA10 : Archéologie classique 5**(2 x 6 crédits)**Condition

- Réussite préalable du module BA1

Demi-module BA5a/BA10a**6 crédits**Enseignement

- 1 CR thématique 2

2h

1 année

Évaluation

1 examen oral (portant sur le cours ; env. 30 minutes).

Demi-module BA5b/BA10b**6 crédits**Enseignement

- 1 SE moyen

2h

1 année

Attestation

- Selon des modalités définies au début des enseignements.

Histoire des religions**Modules BA1, BA6, BA11 : Introduction à l'étude des religions****(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : introduction à l'histoire des religions 2h 1 année

Attestation

- 1 travail écrit (env. 5 pages ; 10'000 signes) portant sur la matière du CR.

Évaluation

- 1 examen oral (env. 20 minutes) portant sur la matière du CR.

Modules BA2, BA7, BA12 : Polythéismes antiques**(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : introduction aux religions grecques et romaine 1h 1 année

- 1 TP : introduction aux religions grecques et romaine 1h 1 année

- 1 CR : introduction à la religion de l'Égypte ancienne 1h 1 année

Attestation

- 1 exposé oral dans les TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation ; 6 h) portant sur le champ de l'un des deux CR.

Modules BA3, BA8, BA13 : Polythéisme antique approfondi**(2 x 6 crédits)**Condition

- Avoir suivi les modules BA1 et BA2 d'histoire des religions et avoir réussi au moins l'un d'entre eux.

Demi-module BA3/8/13a: Polythéisme antique approfondi 1**6 crédits**Enseignement

- 1 CR et/ou SE, niveau avancé 2h 1 année

Attestation

- Selon les modalités définies en début d'année.

Demi-module BA3/8/13b : Polythéisme antique approfondi 2**6 crédits**Enseignement

- 1 CR et/ou SE, niveau avancé 2h 1 année

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation ; 6 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module.

Modules BA4, BA9, BA14 : Méthodologie**(12 crédits)**Condition

- Avoir réussi le module BA2 d'histoire des religions.

Enseignement

- 1 SE : méthodologie 2h 1 année

Attestation

- Exposés dans le cadre du séminaire.

Évaluation

- 1 travail de recherche en historiographie des religions (15-20 pages ; 30'000-40'000 signes).

Module BA5, BA10 : À option**(12 crédits)****Anthropologie religieuse ou Christianisme antique****Module BA5, BA10 : Anthropologie religieuse****(2 x 6 crédits)**

Demi-module BA5/10a : Anthropologie religieuse 1		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CS : introduction à l'anthropologie religieuse	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Selon les modalités définies au début des enseignements.		
Demi-module BA5/10b : Anthropologie religieuse 2		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CS : introduction à l'anthropologie religieuse	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'ensemble du demi-module.		

OU**Module BA5, BA10 : Christianisme antique****(2 x 6 crédits)**

Demi-module BA5/10a : Christianisme antique 1		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : introduction au Nouveau Testament + Lectures complémentaires	2h	1 année
OU		
- 1 CR : introduction à l'histoire du Christianisme + 1 TP : lecture de textes + Lectures complémentaires	1h	1 année
<u>Attestation</u>		
Selon des modalités définies d'entente avec l'enseignant-e.		
Demi-module BA5/10b : Christianisme antique 2		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : introduction au Nouveau Testament + Lectures complémentaires	2h	1 année
OU		
- 1 CR : introduction à l'histoire du Christianisme + 1 TP : lecture de textes + Lectures complémentaires	1h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (3 heures) OU oral (env. 20 minutes) selon indications données au début des enseignements.		

V / DESCRIPTION DES MODULES DU MA PAR DISCIPLINE

Grec ancien

Module MA1 : Interprétation d'auteur, niveau avancé

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|-----------------------------------|----|------------|
| - 1 SE : interprétation d'auteurs | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : interprétation d'auteurs | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : interprétation d'auteurs | 2h | 1 semestre |

Attestation

- 2 exposés oraux dans 2 des 3 séminaires, selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen oral (interprétation d'auteurs ; 3 sujets ; env. 30 minutes).

Module MA2 : Littérature et textes

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|---|----|---------|
| - 1 CR : littérature grecque | 1h | 1 année |
| - 1 TP : lectures de textes en langue originale | 1h | 1 année |
- Lecture de textes en traduction selon liste générale prédéfinie.

Attestation

- 1 sujet de littérature assorti d'un dossier de textes en langue originale.

Évaluation

- 1 examen écrit (explication d'un texte lu lors des TP ou préparé par l'étudiant-e ; 4 heures).

Module MA3 : À option :

Écriture et transmission des textes

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|--------------------|----------|---------|
| - 1 TP : Ecdotique | 2h/15jrs | 1 année |
| - 1 TP : Mycénien | 1h | 1 année |

Attestation

- 1 exposé dans le cadre des TP de mycénien.

Évaluation

- 1 examen écrit (ecdotique : établissement d'un texte inconnu en bibliothèque ; 10 heures).

OU

(cf. page suivante)

Grec byzantin, niveau avancé**(2 x 6 crédits)**Remarque

- Tous les enseignements ne sont pas assurés chaque année.

Demi-module MA3a : Recherches dirigées en grec byzantin (6 crédits)Enseignement

- 1 TP : recherches dirigées en grec byzantin (1 année sur 2)	1h	1 année
- 1 SE : genres ou problèmes littéraires en grec byzantin	1h	1 semestre

Attestation

- 1 travail élaboré dans les TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Demi-module MA3b : Interprétation d'auteurs byzantins (6 crédits)Enseignement

- 1 CS : interprétation d'auteurs grecs byzantins	2h	1 semestre
- 1 CS : interprétation d'auteurs grecs byzantins	2h	1 semestre

- Lectures et travaux complémentaires selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen oral (interprétation d'auteurs grecs byzantins ; env. 30 minutes).

OU**Papyrologie documentaire****(12 crédits)****Demi-module MA3a : Papyrologie documentaire 1 (6 crédits)**Enseignement

- 1 TP : papyrologie documentaire	1h	1 année
- Lectures de textes papyrologiques 1	1h	1 semestre

- Lectures personnelles selon liste prédéfinie.

Attestation

- 1 exposé dans les TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Demi-module MA3b : Papyrologie documentaire 2 (6 crédits)Enseignement

- 1 TP : papyrologie documentaire	1h	1 année
- Lectures de textes papyrologiques 2	1h	1 semestre

- Lectures personnelles selon liste prédéfinie.

Évaluation

- 1 examen oral (déchiffrement d'un papyrus documentaire inconnu ; 6 heures de préparation + env. 30 minutes).

Mémoire**(48 crédits)**Enseignement

- Colloques pour mémorant-e-s ou doctorant-e-s Selon offre disponible

Évaluation

- 1 mémoire (60-100 pages ; 120'000 à 200'000 signes, annexes comprises) + 1 soutenance d'env. 60 minutes.

Latin**Module MA1 : Langue et littérature latines, niveau avancé****(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|---------------------------------------|----|---------|
| - 1 CS : linguistique latine | 1h | 1 année |
| - 1 TP : établissement de commentaire | 1h | 1 année |

Attestation

- Test oral de contrôle portant sur la matière enseignée dans le CS de linguistique.

Évaluation

- 1 examen écrit (11 heures) établissement d'un commentaire de texte non préparé.

Module MA2 : Études littéraires et philologiques I**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|-----------------------------------|----|---------|
| - 1 CS : lecture de textes latins | 4h | 1 année |
|-----------------------------------|----|---------|

Attestation

- 1 présentation orale de deux explications de texte par an (une par semestre en principe).

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur le contenu du CS et tiré d'un corpus de textes fixé d'entente avec le responsable de l'unité de latin **avant** l'inscription aux examens. Aucun document ou dictionnaire autorisé.

Module MA3 : Études littéraires et philologiques II**(12 crédits)**Enseignement

- | | | |
|-----------------------------------|----|---------|
| - 1 CS : lecture de textes latins | 4h | 1 année |
|-----------------------------------|----|---------|

Évaluation

- 1 présentation orale de deux explications de texte par an (une par semestre en principe).

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur le contenu du CS et tiré d'un corpus de textes fixé d'entente avec le responsable de l'unité de latin **avant** l'inscription aux examens. Aucun document ou dictionnaire autorisé.

Mémoire**(48 crédits)**Enseignement

- | | |
|--|------------------------|
| - Colloques pour mémorant-e-s ou doctorant-e-s | Selon offre disponible |
|--|------------------------|

Évaluation

- 1 mémoire (60-100 pages ; 120'000 à 200'000 signes, annexes comprises) + 1 soutenance d'env. 60 minutes.

Histoire ancienne**Module MA1 : Histoire grecque ou romaine, niveau avancé****(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes)

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation d'histoire grecque ou romaine ; 6 heures).

Module MA2 : Formation avancée**(12 crédits)**Enseignement

- 1 SE : formation avancée	2h	1 année
----------------------------	----	---------

Attestation

- 1 recherche personnelle présentée durant le séminaire.

Évaluation

- 1 examen oral (sur un sujet de recherche à définir avec l'enseignant-e ; env. 30 minutes).

Module MA3 : Épigraphie et institutions, niveau avancé**(12 crédits)**Remarque

- L'épigraphie grecque et l'épigraphie latine s'enseignent une année sur deux, en alternance.

Condition

- L'étudiant-e qui a choisi l'épigraphie grecque au BA fera de l'épigraphie latine au MA, et vice-versa.

Remarque

- L'épigraphie grecque et l'épigraphie latine ne sont enseignées qu'une année sur deux, en alternance.

Enseignement

- 1 CS : épigraphie grecque ou latine	2h	1 année
---------------------------------------	----	---------

Attestation

- Exercices à rendre dans le CS selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen oral (sur la base d'un dossier de textes ; environ 30 minutes).

Mémoire**(48 crédits)**Enseignement

- Colloques pour mémorant-e-s ou doctorant-e-s
- Selon offre disponible

Évaluation

- 1 mémoire (60-100 pages ; 120'000 à 200'000 signes, annexes comprises) + 1 soutenance d'env. 60 minutes.

Archéologie classique**Module MA1 : Archéologie classique avancée 1****(2 x 6 crédits)**

Demi-module MA1a :		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR principal	2h	1 année
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (5 heures) portant sur le CR.		
Demi-module MA1b :		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- 1 SE avancé	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		

Module MA2 : Archéologie classique avancée 2**(2 x 6 crédits)**

Demi-module MA2a :		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : introduction à l'archéologie de terrain	2h	1 semestre
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur le CR.		
Demi-module MA2b :		(6 crédits)
<u>Enseignement</u>		
- 1 TP : en relation avec le CR	2h	1 semestre
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		

Module MA3 : Archéologie classique avancée 3**(12 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- 1 SE pour mémorants	1h	1 année
- Combinaison à discuter avec les enseignant-e-s :		
* stage de fouilles (6 crédits ECTS par mois à plein temps),		
* stage dans un musée (6 crédits ECTS par mois à plein temps),		
* formation à l'archéologie subaquatique (6 crédits ECTS).		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen oral (env.60 minutes) à partir d'un objet et portant sur toutes les connaissances acquises à ce stade.		

Mémoire**(48 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- Colloques pour mémorant-e-s ou doctorant-e-s		Selon offre disponible
<u>Évaluation</u>		
- 1 mémoire (60-100 pages ; 120'000 à 200'000 signes, annexes comprises) + 1 soutenance d'env. 60 minutes.		

Histoire des religions

L'étudiant-e veillera à répartir un examen écrit et un examen oral sur les modules MA1 et MA2

Module MA1 : Polythéismes antiques, niveau avancé (12 crédits)

<u>Enseignement</u>		
- CR et SE	4h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).		
<u>Évaluation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		
<u>Remarque</u>		
- L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MA1 et MA2		

Module MA2 : À option (12 crédits)
Christianisme antique, niveau avancé OU Anthropologie religieuse, niveau avancé

Christianisme antique, niveau avancé (2 x 6 crédits)

Demi-module MA2a : Christianisme antique, niveau avancé 1		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : exégèse du Nouveau Testament	2h	1 semestre
- 1 SE : exégèse OU théologie du Nouveau Testament	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
OU		
- 1 CR : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
<u>Attestation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements.		
Demi-module Ma2b : Christianisme antique, niveau avancé 2		6 crédits
<u>Enseignement</u>		
- 1 CR : exégèse du Nouveau Testament	2h	1 semestre
- 1 SE : exégèse OU théologie du Nouveau Testament	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
OU		
- 1 CR : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire du Christianisme	2h	1 semestre
+ Lectures complémentaires		
<u>Évaluation</u>		
- 1 examen écrit (6 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du demi-module.		
<u>Remarque</u>		
- Les exigences concernant l'attestation et l'évaluation seront adaptées au niveau MA.		

OU

Anthropologie religieuse, niveau avancé**(12 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- CR et SE	4h	1 année
<u>Attestation</u>		
- Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).		
<u>Évaluation</u>		
- Selon des modalités définies au début des enseignements		
<u>Remarque</u>		
- L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy		

Module MA3 : Méthodologie, niveau avancé : exercices de comparaison**(12 crédits)**

<u>Enseignement</u>		
- 1 SE, niveau avancé	2h	1 année
<u>Attestation</u>		
- 1 exposé dans le cadre du SE.		
<u>Évaluation</u>		
- 1 travail de recherche (15-20 pages ; 30'000-40'000 signes).		

Mémoire**(48 crédits)**

<u>Enseignement</u>	
- Colloques pour mémorant-e-s ou doctorant-e-s	Selon offre disponible
<u>Évaluation</u>	
- 1 mémoire (60-100 pages ; 120'000 à 200'000 signes, annexes comprises) + 1 soutenance d'env. 60 minutes.	

VI / DESCRIPTION DES MODULES À OPTION DU MA PAR DISCIPLINE

Grec ancien

Modules BA2 : Interprétation d'auteurs 1

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|-----------------------------------|----|------------|
| - 1 TP : lecture grammaticale | 2h | 1 année |
| - 1 SE : interprétation d'auteurs | 2h | 1 semestre |
| - 1 SE : interprétation d'auteurs | 2h | 1 semestre |

Attestation

- 1 exposé oral dans le séminaire d'interprétation d'auteurs.

Évaluation

- 1 examen oral (interprétation d'auteurs ; 2 sujets ; env. 30 minutes).

Remarques

- L'exposé oral peut être remplacé par une présentation dans le cadre de la préparation à un voyage d'études.
 - L'un des séminaires d'interprétation d'auteurs grecs peut être remplacé par un séminaire d'interprétation d'auteurs byzantins.

Latin

Modules BA1 : Histoire de la littérature latine

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|--|----|---------|
| - 1 CS : histoire de la littérature latine | 2h | 1 année |
| - 1 série de lectures à effectuer durant l'année | | |

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant à la fois sur le contenu du CS et les lectures demandées durant l'année.

Modules BA suppl. : Langue et linguistique latines

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|--|----|---------|
| - 1 SE : langue latine | 2h | 1 année |
| - 1 TP : exercices associés au SE de langue latine | 1h | 1 année |
| - 1 SE : approche linguistique du latin | 2h | 1 année |

Attestation

- Contrôles continus dans le cadre du SE de langue et des TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen écrit (2 heures) portant sur l'ensemble des connaissances du module.

Modules BA/MA suppl. : Linguistique latine

(12 crédits)

Enseignement

- | | | |
|------------------------------|----|---------|
| - 1 CS : histoire du latin | 1h | 1 année |
| - 1 CS : linguistique latine | 1h | 1 année |

Attestation

- Requiert la fréquentation régulière des deux CS.

Évaluation

- 1 examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du modules.

Histoire ancienne**Modules BA2 : Histoire grecque ou romaine 1****(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes)

Évaluation

- 1 examen oral (histoire grecque ou romaine ; env. 30 minutes).

Module BA3 : Histoire grecque ou romaine 2**(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre
- 1 SE : histoire grecque ou romaine	2h	1 semestre

Attestation

- 1 exposé oral dans l'un des séminaires (env. 45-60 minutes).
- 1 compte rendu de séance dans l'autre séminaire (2-3 pages A4 ; 4'000-6'000 signes)

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation d'histoire grecque ou romaine ; 6 heures).

Archéologie classique**Modules BA1 : Archéologie classique 1****(12 crédits)**Enseignement

- 1 SE : introduction à l'archéologie classique	2h	1 année
---	----	---------

Attestation

- 2 exposés ou comptes rendus de lecture selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen écrit (test basé sur des illustrations ; 2 heures).

Histoire des religions**Modules BA1 : Introduction à l'étude des religions****(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : introduction à l'histoire des religions	2h	1 année
--	----	---------

Attestation

- 1 travail écrit (env. 5 pages ; 10'000 signes) portant sur la matière du CR.

Évaluation

- 1 examen oral (env. 20 minutes) portant sur la matière du CR.

Modules BA2 : Polythéismes antiques**(12 crédits)**Enseignement

- 1 CR : introduction aux religions grecques et romaine	1h	1 année
- 1 TP : introduction aux religions grecques et romaine	1h	1 année
- 1 CR : introduction à la religion de l'Égypte ancienne	1h	1 année

Attestation

- 1 exposé oral dans les TP selon des modalités définies au début des enseignements.

Évaluation

- 1 examen écrit (dissertation ; 6 h) portant sur le champ de l'un des deux CR.